

CAMPAGNE MARS BLEU

A l'occasion de Mars Bleu, mois de mobilisation contre le cancer colorectal, la CPAM des Alpes de Haute Provence et ses partenaires se mobilisent pour sensibiliser la population sur l'importance de réaliser un dépistage.

Le cancer colorectal est le 3ème cancer le plus meurtrier en France. Chaque année, environ 43 000 personnes sont diagnostiquées avec un cancer colorectal et près de 18 000 en décèdent.

Détecté tôt, le cancer colorectal guérit dans 9 cas sur 10. Son dépistage est donc un enjeu majeur de santé publique pour augmenter les chances de guérison et limiter les séquelles liées aux traitements.

Mais c'est quoi concrètement Mars Bleu ?

C'est quoi ?

La promotion du dépistage pour le cancer du côlon.

Pour qui ?

Les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

Où faire le dépistage ?

En une fois, à son domicile.

Quand ?

Tous les 2 ans.

Comment ?

1. Je reçois une invitation tous les 2 ans à la maison,
2. Je peux récupérer mon kit chez mon médecin traitant, en pharmacie ou sur le site : <https://monkit.depistage-colorectal.fr>
3. Je procède au prélèvement de selles tranquillement à la maison.
(C'est indolore, rapide et hygiénique),
4. Je renvoie gratuitement mon prélèvement à l'adresse indiquée grâce à l'enveloppe T fournie avec le kit,
5. Je reçois mes résultats sous 15 jours.

La prise en charge ?

Le test et sa lecture sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. La consultation chez le Médecin est prise en charge dans les conditions habituelles.

Pourquoi faire ce test ?

Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.